

Sur la date de fondation de la Société vaudoise des Sciences naturelles

Autor(en): **Mellet, R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **50 (1914-1915)**

Heft 186

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-269641>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SUR LA DATE DE FONDATION

DE LA

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES SCIENCES NATURELLES

Adresse présidentielle lue à l'Assemblée générale du
19 juin 1915, à Chardonne, par le professeur
Dr R. Mellet, président.

MESDAMES ET MESSIEURS,

La Société vaudoise des Sciences naturelles aura prochainement accompli la centième année de son existence. Bien que la date de sa fondation ne soit pas encore exactement fixée, votre comité avait, l'année passée déjà, décidé en principe que la célébration de son centenaire devait avoir lieu cette année-ci. Les événements tragiques qui ont débuté au mois d'août 1914 ont engagé le comité à renvoyer cette fête à des temps meilleurs, pour pouvoir la célébrer avec plus d'ampleur, je dirai même d'une façon plus grandiose. Un de nos membres sera probablement chargé d'écrire une histoire complète de la société. Je me garderai donc d'empiéter sur le domaine du futur auteur de la plaquette historique que nous nous proposons de publier à cette occasion. Permettez-moi cependant de vous entretenir pendant quelques instants sur le seul point peut-être de notre histoire qui prête encore à discussion, celui de la date de fondation de la Société vaudoise des Sciences naturelles.

Lorsqu'on consulte dans nos Bulletins les publications ayant un caractère historique, soit notices historiques proprement dites, articles nécrologiques, discours prononcés à l'occasion de fêtes ou de jubilés, rapports annuels sur la marche de la société, on constate avec quelque étonnement que les auteurs qui ont parlé de la fondation de notre association ne sont pas d'accord sur sa date. Les uns parlent de 1815, les autres de 1819; parfois même on y voit mentionnée l'année 1783, qui est en réalité celle de la fondation de la Société des Sciences physiques de Lausanne.

Notre dernier président, M. le Dr Ch. Linder, avait déjà, l'an passé, fait des recherches à ce sujet dans nos archives et dans les journaux de l'époque, en particulier dans la *Gazette de Lausanne* de 1815. Il avait attiré notre attention sur l'introduction au premier numéro de notre Bulletin, publié en 1846, article sur lequel nous reviendrons dans un instant et qui paraît très catégorique en faveur de 1815. C'est à la suite de ces recherches et sur la proposition de M. Linder que le comité s'était prononcé pour la célébration de notre centenaire en 1915.

Dans l'espoir d'arriver à une solution décisive et indiscutable, j'ai parcouru tous les périodiques scientifiques vaudois de l'époque, ainsi que l'un des journaux politiques, le *Journal suisse* de 1815, puis la *Gazette de Lausanne et Journal suisse* dès 1816, dont j'ai examiné tous les numéros jusqu'en 1820, enfin toutes les pièces isolées relatives aux sciences naturelles, que j'ai pu trouver soit dans nos archives, soit à la Bibliothèque cantonale vaudoise. J'ai le regret, Mesdames et Messieurs, d'aboutir à une capitulation, en ce sens que je n'ai pu découvrir aucun document officiel péremptoire concernant la date exacte de notre fondation. J'ai trouvé cependant un certain nombre de pièces intéressantes, que je désire vous soumettre et qui permettent d'arriver à une conclusion,

sinon absolument certaine, du moins fort probable. Je n'ai pas la prétention d'avoir fait une étude complète de la question, j'ai seulement épuisé les ressources d'informations que nous offrent nos archives, notre bibliothèque et la Bibliothèque cantonale vaudoise. Il est donc fort possible que l'on puisse trouver d'autres renseignements dans les bibliothèques d'autres cantons ou peut-être dans les archives de la Société helvétique des Sciences naturelles, ce qui me paraît cependant peu probable, notre association n'étant devenue section cantonale de la Société helvétique qu'en 1819.

Avant de vous exposer les documents les plus importants que j'ai eus entre les mains, permettez-moi de vous rappeler brièvement les sociétés scientifiques du canton de Vaud qui ont précédé la nôtre.

Le 10 mars 1783 se fondait à Lausanne la *Société des Sciences physiques de Lausanne*. Cette association, disparue à la suite des événements politiques de la fin du XVIII^e siècle, fut suivie de la *Société d'Emulation du canton de Vaud*. Fondée en 1803, cette dernière comprenait cinq sections. La première section était chargée de l'administration. Elle s'occupait essentiellement du matériel et des fonds de la société, des règlements, de l'admission des membres, etc. Les quatre autres constituaient les sections scientifiques proprement dites. Leurs objets d'étude étaient répartis comme suit :

2^{me} section : Economie politique, population, agriculture, commerce, manufactures, industrie.

3^{me} section : Religion, morale, éducation publique et privée, etc.

4^{me} section : Sciences physiques et mathématiques et histoire naturelle.

5^{me} section : Histoire, topographie et statistique du canton, belles-lettres, beaux-arts, etc.

Les sections siégeaient indépendamment les unes des

autres, ainsi que l'attestent leurs procès-verbaux, conservés dans nos archives. Ces actes n'étaient pas, il faut l'avouer, tenus avec une régularité irréprochable, surtout vers la fin, de sorte qu'il est difficile d'en tirer la date de la dissolution de la société. Elle dut avoir lieu vers 1811. J'ai trouvé le brouillon, non daté malheureusement, d'une lettre adressée aux autorités concernant la liquidation.

La *Société d'agriculture et d'économie du canton de Vaud* fut apparemment la suite naturelle de la 2^me section de l'association précédente. A partir de 1812, elle publia les *Feuilles d'agriculture et d'économie générale*. Le premier rédacteur de ce journal fut M. F.-L. Monney, ministre du saint Evangile, mais dès le mois de mars 1813 la rédaction fut confiée à M. Daniel-Alexandre Chavannes, secrétaire de la société. Les *Feuilles d'agriculture et d'économie générale* ne parurent point en 1815. Cette interruption est due à l'influence des événements. Des discussions politiques avaient succédé aux paisibles conférences de Dorigny, qui réunissaient dans la propriété de M. de Loys, de toutes les parties du canton, les membres de la Société d'agriculture. La dernière réunion eut lieu en 1815.

Tels sont, Mesdames et Messieurs, les prédécesseurs de la Société vaudoise des Sciences naturelles.

Les premiers comptes rendus imprimés des séances de notre société ayant été publiés par les *Feuilles d'agriculture et d'économie générale*, dont il vient d'être question, nous sommes obligés de suivre ce périodique au delà de 1815. Bien qu'en cette année-là eut lieu la dissolution de la Société d'agriculture et d'économie du canton de Vaud, le journal qu'elle avait fondé n'en continua pas moins, et la publication reprit son cours normal en 1816, sous la direction de M. D.-A. Chavannes. Il y eut une seconde interruption d'une année, en 1818, interruption dont nous n'avons pu déterminer la cause. Ce périodique, auparavant organe d'une société qui avait pour but de

travailler à l'avancement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, prit peu à peu une direction « plus généralement utile », comme le dit son rédacteur, qui, sur l'invitation de plusieurs abonnés, ouvrit le cadre de son journal à l'instruction publique, aux établissements de bienfaisance, aux *sciences naturelles* et médicales, puis à l'administration publique du canton de Vaud. Le journal dirigé par M. Chavannes parut alors, dès 1821 et jusqu'en 1831, sous le titre plus général de *Feuille du canton de Vaud ou Journal d'agriculture pratique, des sciences naturelles et d'économie politique, faisant suite aux Feuilles d'agriculture et d'économie générale*, et continua à relater les faits et gestes de notre société en publiant tantôt les procès-verbaux, tantôt des comptes rendus, tantôt les travaux présentés, tantôt enfin les rapports lus à la réunion de la Société helvétique sur l'activité de la Société cantonale de Lausanne pendant l'année écoulée.

A la *Feuille du canton de Vaud* succéda le *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique faisant suite à la Feuille du canton de Vaud, publié par M. D.-A. Chavannes, ministre du saint Evangile, professeur honoraire de zoologie dans l'Académie de Lausanne*. Le premier volume, année 1832, parut en 1833. Dans son introduction, l'éditeur et propriétaire de ce journal, M. Chavannes, annonce qu'il publiera, outre les procès-verbaux de nos séances, les résultats les plus intéressants des travaux de la Société vaudoise des Sciences naturelles.

Enfin, en 1841, sur les conseils de son président, le professeur E. Wartmann, notre société entreprit la publication d'un Bulletin, qui parut dès 1842 sous le titre de *Bulletin des séances de la Société vaudoise des Sciences naturelles*.

Voyons maintenant les documents les plus intéressants relatifs à la date de la fondation.

Le plus ancien registre manuscrit de procès-verbaux,

conservé aux archives de notre société, porte le titre suivant : « *Procès-verbaux des séances de la Société cantonale des Sciences naturelles du canton de Vaud dès l'origine jusqu'au 1^{er} avril 1829* », et en tête de la première séance nous lisons : « *17 mars 1819, Première séance cantonale de la Société helvétique pour les Sciences naturelles. — Présidence de M. Chavannes.* » — Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de vous lire quelques lignes du texte concernant la partie administrative de cette séance, en soulignant les termes les plus significatifs pour la question qui nous occupe :

« *Le président* » — il y avait donc déjà un président — « *rappelle à la société* » — la société existait donc déjà — « *les articles des statuts de la Société générale qui ont rapport aux réunions particulières ou cantonales, et il émet le vœu que de semblables réunions puissent avoir lieu chez nous, et dans ce but il met successivement aux voix les quatre opinions suivantes :*

1^o Il y aura une réunion générale tous les mois ?

2^o Cette réunion n'aura-t-elle lieu que tous les deux mois ?

3^o Aura-t-elle lieu tous les trois mois seulement ?

4^o Enfin, y aura-t-il une séance ordinaire tous les mois, et une réunion générale tous les trimestres ?

Cette dernière opinion est adoptée avec cette modification que les réunions ordinaires, *c'est-à-dire celles qui se composent des membres résidens à Lausanne*, auront lieu le 1^{er} mercredi de chaque mois, et les réunions générales le 1^{er} mercredi de février, mai, juillet et novembre... et un peu plus loin : « *Dans les assemblées générales, on lira le protocole des séances ordinaires afin que les membres qui ne demeurent pas à Lausanne soient tenus au courant des opérations de la société.* » Viennent ensuite les procès-verbaux des communications scientifiques.

Il faut convenir que ces actes ne sont point du tout

ceux d'une séance de fondation. Il n'est point question de nomination ni d'un comité ni d'un président. On s'y préoccupe essentiellement de créer une section de la Société helvétique et d'instituer des séances générales destinées surtout aux membres habitant hors de Lausanne et qui ne peuvent pas assister régulièrement aux séances ordinaires. La rédaction de ce procès-verbal nous laisse supposer, bien que cela ne soit pas dit expressément, que les séances ordinaires, désignées aussi sous le nom de séances particulières ou locales, existaient déjà auparavant. Enfin ce qui nous paraît le plus significatif, c'est le programme scientifique de cette réunion, à laquelle plusieurs travaux furent présentés. En lisant l'extrait des communications qui figurèrent à l'ordre du jour, on a l'impression de se trouver en face d'une société scientifique en pleine activité, et nullement au milieu d'individus se réunissant pour la première fois dans le but de créer une association nouvelle.

Je ne veux pas vous imposer, Mesdames et Messieurs, la lecture des procès-verbaux des séances suivantes, dont le ton confirme d'une manière analogue les conclusions que nous allons donner tout à l'heure. Je me bornerai à vous dire que dans la seconde séance, qui eut lieu le 7 avril, un projet de règlement fut présenté par le comité et, après discussion, adopté dans son entier.

Si l'on admet que le registre des procès-verbaux est complet, les séances suivantes eurent lieu assez irrégulièrement, et les dates ne furent pas conformes aux décisions prises, du moins au début. Les assemblées générales ne sont pas toujours spécifiées dans les procès-verbaux, où d'ailleurs on les appelle indifféremment *générales*, *trimestrales* ou *cantonales*.

De la lecture attentive des premières pages de ce registre nous pouvons tirer les quelques faits suivants, qui semblent bien établis :

La première *assemblée générale* de la Société vaudoise

des Sciences naturelles eut lieu le 17 mars 1819, mais cette réunion ne fut pas la séance de fondation d'une société nouvelle. Les membres qui s'y rencontrèrent constituaient déjà auparavant une association locale, possédant un comité et un président; ils s'étaient déjà réunis auparavant, dans l'intimité probablement, mais la société ne possédait pas de règlements et les discussions qui faisaient l'objet des ses modestes réunions, dont les dates n'étaient pas fixées à l'avance, n'ont point été consignées dans des procès-verbaux jusqu'au moment où, le 17 mars 1819, des séances cantonales furent organisées. La réunion de la Société helvétique des Sciences naturelles avait eu lieu l'année précédente, en 1818, à Lausanne, et il est fort probable qu'à la suite de cette assemblée les membres vaudois aient décidé d'instituer un intermédiaire entre les séances locales et les séances annuelles helvétiques, c'est-à-dire des séances cantonales trimestrielles, ce qui exigeait la constitution officielle de la société locale en section de la Société helvétique, et l'élaboration de règlements.

Dans les *Feuilles d'agriculture et d'économie générale*, dont nous avons déjà parlé, et qui ne parurent ni en 1815 ni en 1818, la Société vaudoise des Sciences naturelles n'est mentionnée qu'à partir de 1819. Les deux premières séances cantonales n'y figurent pas, mais nous y trouvons les procès-verbaux de la troisième, soit de la séance du 7 juillet. Nous lisons, en effet, dans le tome 6 (1819):

« *Sciences naturelles*. — La réunion générale du trimestre d'été des membres de la Société helvétique des Sciences naturelles, formant la section du canton de Vaud, a eu lieu à Lausanne, le 7 juillet ».... « On attendait la continuation du travail de M. Monney, sur la chaux et les meilleurs moyens de préparer les mortiers, dont la première partie avait été entendue avec grand plaisir

dans la séance du 17 mars, mais l'auteur a demandé de pouvoir en renvoyer la lecture jusques à la réunion prochaine. » On signale donc rétrospectivement la réunion cantonale du 17 mars, mais il n'est point dit que cette séance ait été la première, et il n'est pas fait mention de fondation. Dès lors les *Feuilles d'agriculture et d'économie générale* publient les comptes rendus assez régulièrement, *mais seulement ceux des séances générales*, du moins les premiers temps. Il semble donc qu'il ne valut pas la peine de faire connaître au public les séances ordinaires, qui n'étaient fréquentées en général que par les membres habitant Lausanne. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les séances antérieures à 1819 aient été passées sous silence. Ce silence s'explique du reste par le but même que poursuivaient au début les *Feuilles d'agriculture et d'économie générale*, qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, ne s'intéressaient pas encore aux sciences naturelles, mais seulement à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. L'apparition des procès-verbaux en 1819 dans ce périodique est due à une circonstance fortuite, à savoir que, précisément à ce moment-là, son rédacteur, M. Chavannes, cherchait à donner plus d'envergure au journal qu'il dirigeait, en y introduisant des sujets d'un intérêt plus général que jusqu'alors. A l'appui de cette assertion, nous pouvons citer le fait que ni la fondation ni les premières réunions de la Société helvétique (pas même celle qui eut lieu à Lausanne en 1818) ne sont mentionnées dans les *Feuilles d'agriculture et d'économie générale*, et les procès-verbaux de cette association n'y paraissent pour la première fois qu'en 1820, soit une année après ceux de la Société cantonale.

Dans le *Journal suisse* de 1815, publié à Lausanne, puis dans les années 1816 à 1820 de la *Gazette de Lausanne et Journal suisse*, dont j'ai parcouru tous les numéros, il n'est fait aucune mention de la Société cantonale

ni de ses séances. Seules la fondation et les réunions de la Société helvétique y sont mentionnées régulièrement. Nous lisons, par exemple, dans le *Journal suisse* du 10 octobre 1815 :

« Genève, 6 octobre. Une réunion des deux sociétés de physique et d'histoire naturelle de Genève, et des naturalistes de la même ville, avec les principaux naturalistes de la Suisse, et dont le but est de former une Société helvétique, a eu lieu aujourd'hui. Un déjeuner a été offert par M. Gosse, dans l'habitation pittoresque qu'il possède près de Mornex, sur le penchant de la montagne de Salève ».

Le numéro du 10 septembre 1816 de la *Gazette*, environ trois semaines avant la séance de Berne de la Société helvétique, annonce aux membres et aux amateurs d'histoire naturelle la prochaine assemblée générale, et ajoute quelques mots de réclame en ces termes :

« N.-B. MM. les amateurs du canton de Vaud qui désireraient avoir quelques renseignements sur la nature de la société et ce qu'elle exige de ses membres, pourront s'adresser à M. Dan.-Alex. Chavannes, à Lausanne. »

Le résumé de la réunion, paru dans la *Gazette* du 11 octobre 1816, dit que le canton de Vaud y était représenté par douze membres, alors que le nombre total des membres vaudois était de quinze, d'après la liste complète publiée en décembre de la même année.

Je me dispense, Mesdames et Messieurs, de vous citer les articles des années suivantes concernant la Société helvétique. Il n'y est pas dit un seul mot de la Société cantonale, mais ce mutisme ne saurait nous étonner. Les journaux politiques de l'époque, en effet, semblaient attacher beaucoup plus d'importance aux événements extérieurs. La place consacrée aux nouvelles de France, d'Angleterre, de Russie était toujours beaucoup plus grande que les colonnes réservées à la Suisse, et quant

aux événements locaux, ils passaient le plus souvent inaperçus, à l'exception des faits sensationnels, calamités, orages, assassinats ou faits de tribunaux.

Parmi les témoignages individuels contenus dans les périodiques scientifiques que j'ai examinés, celui de M. Dan.-Alex. Chavannes, qui était l'un des membres fondateurs, me paraît le plus digne d'être cité. Parlant de la Société d'agriculture et d'économie générale, ce témoin oculaire s'exprime comme suit : « Sa dissolution (en 1815) fut presque immédiatement suivie de sa résurrection. On en vit sortir la Société vaudoise des Sciences naturelles, qui a conservé l'agronomie dans le nombre des branches dont elle s'occupe. »

C'est fort probablement en se fondant sur les affirmations personnelles de M. Chavannes que le professeur E. Wartmann, président de la Société vaudoise, écrit, dans l'introduction au n° 1 de notre *Bulletin*, les lignes suivantes, qui avaient déterminé le comité de 1914 à célébrer cette année-ci notre centenaire : « Lorsque, le 6 octobre 1815, quelques Suisses posèrent dans l'hermitage de Mornex, chez le docteur Gosse, les fondements de notre Société helvétique des Sciences naturelles, sœur aînée des congrès scientifiques dont se glorifient maintenant l'Angleterre, l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Amérique, les amis des sciences dans le canton de Vaud se constituèrent en *section cantonale*, et se rassemblèrent dès lors en séances régulières. »

Enfin, j'ai également parcouru toutes les pièces que possède la Bibliothèque cantonale, relatives à la Société d'agriculture, à la Société d'utilité publique, à la Société cantonale et à la Société helvétique des Sciences naturelles. Parmi les documents isolés qui me sont tombés sous les yeux, je tiens à vous présenter les deux suivants, qui m'ont paru particulièrement catégoriques :

1° Dans la liste des sessions annuelles de la Société

helvétique, nous lisons : « Fondation de la Société helvétique des Sciences naturelles le 6 octobre 1815 à Genève, par les 22 membres de la société de cette ville, par 7 membres de Berne et 7 de la société *qui venait de se fonder à Lausanne.* »

2° Dans le règlement de la Société des Sciences naturelles du canton de Vaud (édition de 1834), après les treize articles du règlement, vient une liste des membres indiquant l'année de leur réception dans la Société cantonale et dans la Société helvétique. Je choisis au hasard quelques noms, dont la date d'entrée dans la Société cantonale est antérieure à 1819 :

	Année de réception dans la Société	
	cantonale	helvétique
<i>Baup</i> , Jean-Samuel.	1816	1816
<i>Bischoff</i> , Jean-Charles.	1817	1817
<i>Boisot</i> , Georges-Louis-Jonathan	1817	1817
<i>Bridel</i> , Philippe	1816	1816
<i>de Charpentier</i> , Jean	1815	1815
<i>Chavannes</i> , Daniel-Alexandre .	1815	1815
etc.		

La date d'entrée dans la Société cantonale, surtout au début, coïncide le plus souvent avec celle de l'entrée dans la Société helvétique, mais ce n'est pas toujours le cas. Jusqu'en 1834, certains membres sont entrés d'abord dans la Société helvétique, et seulement ensuite dans la Société cantonale; l'inverse est plus rare. Il y a en outre quelques membres qui n'ont fait partie que de la Société cantonale. Cette liste, qui semble avoir été établie avec beaucoup de soins, donne en outre l'année de naissance et la profession de chaque membre. Comme elle a été publiée à une époque relativement rapprochée de la fondation, les dates que je viens de vous citer à titre d'exemples me paraissent tout particulièrement probantes.

Il me semble donc, Mesdames et Messieurs, que nous pouvons tirer des documents que j'ai eu l'honneur de vous présenter les conclusions suivantes :

Après la dissolution de la Société d'agriculture et d'économie du canton de Vaud, qui eut lieu en 1815, quelques membres de cette association continuèrent à se réunir, plus ou moins régulièrement, constituant ainsi une société locale de naturalistes. Les réunions eurent d'abord un caractère tout à fait intime et non officiel, comme ce fut le cas, par exemple, pour la *Réunion des chimistes lausannois*, qui se transforma tout à coup, au bout de quelques années, en *Société vaudoise de chimie*.

Sur ces entrefaites eut lieu la même année, à Genève, la fondation de la Société helvétique des Sciences naturelles, à laquelle se rattachèrent probablement tous les membres de la société locale naissante.

A la suite de l'assemblée générale de 1818, qui eut lieu à Lausanne, les membres vaudois résolurent d'établir un trait d'union entre les séances ordinaires de la société locale, qui ne réunissaient que les naturalistes lausannois, et les assemblées annuelles de la Société helvétique, et décidèrent de se constituer officiellement en Société cantonale, section de la Société helvétique, ce qui eut lieu effectivement le 17 mars 1819. Les séances, régies dès lors par un règlement, eurent lieu d'une façon plus suivie. Les réunions locales antérieures à cette époque continuèrent sous le nom de séances ordinaires et eurent lieu tous les mois, ou à peu près. Une fois par trimestre, ces séances réunissaient les membres de tout le canton et devinrent ce que le règlement appela assemblées générales, trimestrales ou cantonales,

En tant qu'association de naturalistes vaudois, la Société vaudoise des Sciences naturelles semble donc dater de 1815, mais ce n'est que quatre ans plus tard qu'elle se constitua en Société cantonale, section de la

Société helvétique, dont la première séance officielle eut lieu le 17 mars 1819.

N. B. Qu'il me soit permis, en terminant cette rapide étude, de citer deux documents dont M. Linder avait pris note lors des recherches qu'il entreprit en 1914 sur le même sujet, et qu'il a bien voulu me communiquer après l'assemblée générale de Chardonne. Ces documents me semblent confirmer les conclusions que je viens de formuler :

1° Dans son discours présidentiel, le Dr Zollikofer, à la session de la Société helvétique des Sciences naturelles de 1819, à St-Gall, mentionne la constitution de la section cantonale vaudoise dans les termes suivants :

« Im Waadtlande, das schon zu verschiedenen Perioden naturwissenschaftliche Gesellschaften besass, welche die Zeit aber auflöste, hat sich im Laufe des Jahres, vorzüglich durch die Bemühungen unsers letztjährigen hochverdienten Vorstehers (D.-A. Chavannes), aus den Mitgliedern unsers Vereins, eine Cantonal-Gesellschaft gebildet. »

2° Dans les Actes de la Société helvétique des Sciences naturelles les rapports de la Société vaudoise sont, jusqu'à 1865, accompagnés de l'année 1815 comme date de fondation ; dès lors, et jusqu'en 1914, la date indiquée est 1819. Il est fort probable que la première indication est due aux récits de témoins oculaires, naturalistes de l'époque et membres fondateurs, comme par exemple D.-A. Chavannes. Cette date, sans indication de mois ni de jour, ayant sans doute paru suspecte aux scientifiques de 1865, des recherches semblables à celles que nous venons d'entreprendre ont probablement montré à leurs auteurs que la Société vaudoise n'existe, *comme section cantonale de la Société helvétique*, que depuis 1819. D'où la rectification apportée en 1865, la Société vaudoise

n'intéressant la Société helvétique qu'au seul point de vue de section cantonale.

Je me dispense de citer ici les autres renseignements que M. Linder a bien voulu me communiquer après l'assemblée générale de Chardonne, car ils sont pour la plupart puisés aux mêmes sources que les miens, bien que nous ayons fait nos recherches d'une manière tout à fait indépendante.



